



**KULTUSMINISTER
KONFERENZ**

RAHMESPLAN

**pour la profession d'apprenti(e)
nettoyeur/nettoyeuse de bâtiments**

(Décision de la Conférence des ministres de la culture du 14.12.2018)

Partie I Remarques préliminaires

Ce plan d'études cadre pour l'enseignement professionnel dans les écoles professionnelles a été adopté par la Conférence permanente des ministres de l'éducation des Länder et harmonisé avec le règlement fédéral de formation correspondant (édicte par le ministère fédéral de l'économie et de l'énergie ou le ministère compétent en accord avec le ministère fédéral de l'éducation et de la recherche).

Le programme d'études cadre se base en principe sur le niveau du diplôme de fin d'études secondaires ou de diplômes comparables. Il ne contient pas de définitions méthodologiques pour l'enseignement. Le plan d'études cadre décrit les exigences minimales relatives à la profession en ce qui concerne les diplômes à obtenir.

Le règlement de formation de l'Etat fédéral et le programme-cadre de la Conférence des ministres de l'éducation et des affaires culturelles ainsi que les programmes d'enseignement des Länder pour le domaine d'apprentissage interprofessionnel règlent les objectifs et les contenus de la formation professionnelle. Sur ces bases, les élèves obtiennent un diplôme dans une profession de formation reconnue ainsi que le diplôme de l'école professionnelle.

Les Länder reprennent directement le curriculum-cadre ou le transposent dans leurs propres programmes d'enseignement. Dans le second cas, ils veillent à ce que les prescriptions du curriculum-cadre concernant l'harmonisation des matières et du temps avec le règlement de formation correspondant soient maintenues.

Parti e II Mission éducative de l'école professionnelle

L'école professionnelle et les entreprises formatrices remplissent une mission éducative commune dans le cadre de la formation professionnelle en alternance.

L'école professionnelle est un lieu d'apprentissage autonome qui agit sur la base de l'accord-cadre sur l'école professionnelle (décision de la Conférence des ministres de l'éducation du 12 mars 2015). Il travaille en tant que partenaire à part entière avec les autres acteurs de la formation professionnelle et a pour mission de transmettre aux élèves des compétences professionnelles et transversales. Les élèves sont ainsi en mesure d'accomplir les tâches spécifiques à leur profession et de participer à l'organisation du monde du travail et de la société en assumant leurs responsabilités sociales, économiques et écologiques, notamment dans le contexte de l'évolution des exigences. Cela inclut la promotion des compétences des jeunes

- à la réflexion personnelle et structurelle,
- à l'apprentissage tout au long de la vie,
- la flexibilité et la mobilité professionnelle et individuelle dans la perspective de l'intégration européenne

un.

L'enseignement dispensé à l'école professionnelle est basé sur les règlements fédéraux en vigueur pour chaque profession reconnue par l'Etat. En outre, les règlements et les lois scolaires des Länder s'appliquent à l'école professionnelle.

Pour remplir sa mission de formation, l'école professionnelle doit garantir une offre de formation différenciée qui

- développé des arrangements d'apprentissage orientés vers l'action, en accord avec la formation en entreprise, dans le cadre de planifications didactiques pour l'année scolaire,
- permet un enseignement inclusif avec un soutien individuel correspondant, compte tenu des expériences, des capacités et des talents différents de tous les élèves,
- sensibilisés à la préservation de la santé ainsi qu'aux risques spécifiques d'accidents dans la vie professionnelle, privée et sociale,
- de montrer les perspectives de différentes formes d'emploi, y compris le travail indépendant, afin de soutenir une planification responsable de la carrière et de la vie,
- s'aligne sur les connaissances et résultats scientifiques pertinents en matière de développement et d'évaluation des compétences

L'objectif central de l'école professionnelle est d'encourager le développement de compétences opérationnelles globales. La compétence d'action est comprise comme la disposition et la capacité de l'individu à se comporter de manière réfléchie et responsable sur le plan individuel et social dans des situations professionnelles, sociales et privées.

La compétence d'action se développe dans les dimensions de la compétence professionnelle, de la compétence personnelle et de la compétence sociale.

Compétence professionnelle

Volonté et capacité de résoudre des tâches et des problèmes de manière ciblée, appropriée, méthodique et autonome sur la base de connaissances et de compétences professionnelles, et d'évaluer le résultat.

Compétence personnelle¹

Volonté et capacité, en tant que personnalité individuelle, de clarifier, de réfléchir et d'évaluer les chances de développement, les exigences et les restrictions dans la famille, la profession et la vie publique, de développer ses propres talents ainsi que de concevoir et de développer des projets de vie. Elle comprend des qualités telles que l'autonomie, l'esprit critique, la confiance en soi, la fiabilité, le sens des responsabilités et du devoir. Elle comprend notamment le développement de valeurs réfléchies et l'attachement autodéterminé à des valeurs.

Compétences sociales

Volonté et capacité de vivre et d'organiser des relations sociales, de saisir et de comprendre les attentions et les tensions ainsi que d'aborder et de communiquer avec les autres de manière rationnelle et responsable. Cela implique notamment le développement de la responsabilité sociale et de la solidarité.

La compétence méthodologique, la compétence communicative et la compétence d'apprentissage font partie intégrante de la compétence professionnelle, de la compétence personnelle et de la compétence sociale.

Compétences méthodologiques

Volonté et capacité de procéder de manière ciblée et planifiée lors du traitement de tâches et de problèmes (par exemple lors de la planification des étapes de travail).

Compétence communicative

Volonté et capacité de comprendre et d'organiser des situations de communication. Il s'agit notamment de percevoir, de comprendre et de présenter ses propres intentions et besoins ainsi que ceux de ses partenaires.

Compétence d'apprentissage

Volonté et capacité de comprendre, d'évaluer et d'intégrer dans des structures mentales, en permanence et en collaboration avec d'autres, des informations sur des sujets et des contextes. La compétence d'apprentissage comprend notamment la capacité et la volonté de développer des techniques et des stratégies d'apprentissage dans le cadre professionnel et au-delà, et de les utiliser pour l'apprentissage tout au long de la vie.

¹ Le terme "compétence personnelle" remplace le terme "compétence humaine" utilisé jusqu'à présent. Il tient davantage compte de la mission éducative spécifique de l'école professionnelle et reprend la systématisation du DQR.

Partie III Principes didactiques

Afin de répondre à la mission éducative de l'école professionnelle, les jeunes doivent être capables de planifier, d'exécuter et d'évaluer de manière autonome des tâches professionnelles dans le cadre de leur activité professionnelle.

L'apprentissage à l'école professionnelle vise à développer une compétence d'action globale. L'apprentissage dans et à partir du travail s'effectue par la mise en œuvre pratique et didactique de toutes les phases d'une action professionnelle dans des situations d'apprentissage.

L'enseignement orienté vers l'action dans le cadre de la conception des champs d'apprentissage s'oriente en priorité vers des structures systémiques d'action et représente une perspective différente par rapport à l'enseignement principalement systémique des disciplines. Selon les connaissances théoriques et didactiques, il faut tenir compte des points d'orientation suivants lors de la planification et de la mise en œuvre d'un enseignement orienté vers l'action dans des situations d'apprentissage :

- Les points de référence didactiques sont des situations significatives pour l'exercice de la profession.
- L'apprentissage se fait par des actions complètes, si possible effectuées par soi-même ou du moins reproduites mentalement.
- Les actions favorisent l'appréhension globale de la réalité professionnelle, par exemple les aspects techniques, sécuritaires, économiques, juridiques, écologiques et sociaux.
- Les actions reprennent les expériences des apprenants et y réfléchissent en fonction de leur impact sur la société.
- Les actions tiennent également compte des processus sociaux, par exemple la déclaration d'intérêts ou la résolution de conflits, ainsi que des différentes perspectives de planification professionnelle et de vie.

Partie IV Remarques préliminaires relatives à la profession

Le présent programme d'études cadre pour la formation professionnelle de nettoyeur et nettoyeuse de bâtiments est harmonisé avec l'ordonnance sur la formation professionnelle de nettoyeur et nettoyeuse de bâtiments du 04.07.2019 (BGBl. I p. 892).

Le programme d'études cadre pour la formation professionnelle de nettoyeur/nettoyeuse de bâtiment (décision de la conférence des ministres de l'éducation du 25 mars 1999) est abrogé par le présent programme d'études cadre.

Les compétences requises pour le domaine d'examen "sciences économiques et sociales" sont acquises sur la base des "éléments pour l'enseignement des sciences économiques et sociales à l'école professionnelle dans les métiers de formation industrielle et technique" (décision de la Conférence des ministres de l'éducation du 07.05.2008).

En complément du profil de la profession (Bundesinstitut für Berufsbildung sous <http://www.bibb.de>), les aspects suivants sont importants dans le cadre de l'enseignement professionnel :

Les champs d'apprentissage se basent sur les processus de travail et d'affaires dans la réalité de l'entreprise, s'orientent sur les commandes des clients et tiennent compte des éléments de l'assurance qualité. Ils doivent être mis en œuvre sur le plan didactique et méthodologique de manière à ce qu'ils conduisent à des compétences opérationnelles professionnelles et interprofessionnelles. Les compétences décrivent le niveau de qualification à la fin du processus d'apprentissage et représentent l'étendue minimale. Les contenus ne sont indiqués en italique que lorsque les compétences décrites dans les formulations d'objectifs doivent être concrétisées ou limitées.

Compte tenu de l'évolution technologique et sociale, les objectifs des domaines d'apprentissage sont formulés de manière ouverte. L'école décide de manière autonome, dans le cadre de ses possibilités et en coopération avec les entreprises de formation, de l'organisation du contenu des situations d'apprentissage en tenant compte des particularités régionales. Les différentes écoles se voient ainsi confier davantage de tâches de conception et une responsabilité didactique élargie. Il existe un lien étroit entre le programme d'études cadre et le programme d'apprentissage pour la formation en entreprise. Il est recommandé de se baser sur les deux plans pour la conception de situations d'apprentissage exemplaires dans les différents champs d'apprentissage.

Des traits de personnalité tels que la capacité à travailler en équipe et à communiquer, ainsi que la capacité à prendre en compte les souhaits des clients et les spécificités interculturelles, sont essentiels pour les compétences professionnelles des agents de propreté. Cela inclut la capacité de travailler de manière autonome dans le cadre du mandat de travail et de gérer de manière responsable les biens du client. Outre des compétences professionnelles, cela implique également des compétences personnelles, sociales et méthodologiques.

L'utilisation de logiciels professionnels et de machines et appareils assistés par ordinateur ainsi que les technologies de l'information et de la communication font partie intégrante des domaines d'apprentissage, compte tenu de la protection et de la sécurité des données. Il en va de même pour les méthodes de collecte et de traitement des informations ainsi que pour la présentation des résultats.

Les objectifs en matière de langues étrangères sont intégrés dans les domaines d'apprentissage.

Lors de la mise en œuvre des champs d'apprentissage, les dimensions de la durabilité - économie, écologie et social - doivent être prises en compte. Les compétences dans les domaines de l'assurance qualité, de la sécurité au travail et de la protection de la santé sont des objectifs communs à tous les domaines d'apprentissage et doivent être prises en compte lors de la planification des processus de travail.

Les champs d'apprentissage s'enchaînent selon un curriculum en spirale. Ils offrent la possibilité d'une mise en œuvre globale avec une orientation sur les processus de production de l'entreprise.

La structure de la formation s'articule en deux phases de formation, avant et après la première partie de l'examen final. Les compétences des champs d'apprentissage 1 à 6 du plan d'études cadre sont harmonisées avec les qualifications du règlement de formation et constituent ainsi la base de la partie 1 de l'examen final.

Partie V Champs d'apprentissage

Aperçu des champs d'apprentissage pour la profession de nettoyeur de bâtiments et de nettoyeuse de bâtiments				
Champs d'apprentissage		Valeurs indicatives de temps en heures de cours		
No.		1ère année	2ème année	3ème année
1	Présenter la profession et l'entreprise	40		
2	Nettoyer les surfaces vitrées	80		
3	Traiter les surfaces textiles	60		
4	Traiter les revêtements élastiques	100		
5	nettoyer, entretenir et préparer les surfaces en bois et en pierre		60	
6	Nettoyer les installations sanitaires		80	
7	Désinfecter les surfaces		100	
8	Traiter les infestations de parasites		40	
9	Nettoyer et conserver les façades			80
10	Nettoyer et entretenir les espaces extérieurs			40
11	Nettoyer des installations industrielles			60
12	Organiser et mettre en œuvre des procédures de traitement			100
Sommes : 840 heures au total		280	280	280

Champ d'apprentissage 1 :

**Présenter la profession
et l'entreprise**

1ère année de

formation

Durée

indicative : 40 heures

Les élèves ont la compétence de présenter la profession, l'entreprise, les processus de l'entreprise et leurs domaines d'activité.

Les élèves **analysent** le profil professionnel de l'agent de propreté et classent l'éventail des activités de leur entreprise.

Ils **s'informent** sur les dispositions relatives à la protection de l'environnement, du travail et de la santé et les distinguent les unes des autres. Les élèves recherchent les processus de travail, les critères de gestion de la qualité ainsi que l'organisation structurelle et fonctionnelle (*stockage central et décentralisé*) de leur entreprise et les relations commerciales avec les fournisseurs, les autorités et les clients (*sécurité des données, protection des données*). Ils identifient les possibilités de formation continue et de perfectionnement professionnel.

Les élèves **conçoivent des** présentations adaptées à leurs destinataires sur les domaines d'activité de leur entreprise, en tenant compte de la structure de l'entreprise, des processus et des prestations de service, également à l'aide de médias numériques. Ce faisant, ils développent des critères d'évaluation des présentations.

Les élèves **présentent** les résultats.

Ils **réfléchissent à** leur rôle dans l'entreprise et auprès des clients en tenant compte des exigences sociales, économiques et écologiques.

Champ d'apprentissage 2 :

**Nettoyer les surfaces
vitrées**
1ère année de formation
Temps indicatif : 80 heures

Les élèves ont les compétences nécessaires pour nettoyer différents types de salissures sur les surfaces vitrées.

Les élèves **analysent les** conditions spécifiques à l'objet et documentent les dommages existants (*protocole de dommages*) pour nettoyer les surfaces vitrées conformément aux exigences du client.

Ils **s'informent** sur les types de verre, leurs procédés de fabrication, les propriétés des matériaux (*dureté de Mohs*) ainsi que sur les types de salissures et leur adhérence. Les élèves comparent les constructions de fenêtres. Ils étudient les procédés de nettoyage (*installations de nettoyage à l'eau déminéralisée*) et les facteurs de nettoyage ainsi que les propriétés des composants des produits de nettoyage du verre (*agents de surface, adoucisseurs*). Les élèves se familiarisent avec les techniques d'accès en hauteur (*échelles, échafaudages*).

Les élèves **planifient** l'exécution du nettoyage des vitres en tenant compte de la protection de l'environnement, du travail et de la santé (*protections contre les chutes*). Ils déterminent la surface à nettoyer à partir d'un modèle (*croquis de mesure*), également en utilisant des outils numériques. Les élèves vérifient la plausibilité du résultat. Ils établissent un plan de travail et choisissent une méthode de nettoyage. Les élèves choisissent la technique d'accès en hauteur en fonction des conditions spécifiques à l'objet.

Les élèves préparent des concentrés d'application des bains de nettoyage pour le nettoyage manuel (*aides au dosage*). Ils **effectuent** le nettoyage des vitres en respectant les prescriptions légales (*évaluation des risques, prescriptions de prévention des accidents, instructions de l'entreprise*). Les élèves documentent leurs temps de travail (*horaires*). Ils éliminent la flotte de saleté produite.

Les élèves **évaluent** le résultat de leur travail et effectuent des retouches. Ils **réfléchissent** au déroulement de leur travail et cherchent des possibilités d'optimisation.

Champ d'apprentissage 3 :**Traiter les surfaces
textiles 1ère
année de formation
Durée indicative : 60
heures**

Les élèves ont la compétence de mettre en œuvre et d'évaluer les procédures de nettoyage des surfaces textiles.

Les élèves **analysent les** conditions spécifiques à l'objet pour traiter les surfaces textiles conformément aux exigences du client. Ils vérifient au préalable que les surfaces textiles ne sont pas endommagées et documentent ces dommages.

Ils **s'informent** sur les différents types de fibres, la structure et la fabrication des structures textiles ainsi que sur leurs propriétés. Les élèves distinguent les produits de détachage et de nettoyage ainsi que les produits d'apprêt. Ils se font une idée des procédés de nettoyage (*nettoyage d'entretien, nettoyage intermédiaire*) et de l'équipement des surfaces textiles. Ils déterminent les performances indicatives en fonction du procédé de nettoyage.

Les élèves **planifient** la mise en œuvre du traitement des surfaces textiles. Pour ce faire, ils choisissent les produits de traitement en fonction de l'encrassement, des matériaux et des exigences des clients. Les élèves établissent un plan de travail et tiennent compte des procédés de traitement manuels et mécaniques (*contrôle du fonctionnement des machines et des appareils*). Ce faisant, ils tiennent compte de la protection de l'environnement, de la santé et du travail (*dispositif de protection contre les courants de défaut*). Ils déterminent la taille (*appareils de mesure*) des surfaces à nettoyer (*surfaces composées*) et calculent la consommation de produits de nettoyage ainsi que les temps de travail, également en utilisant des plans de construction et des médias numériques.

Les élèves **effectuent** le nettoyage de surfaces textiles en respectant les dispositions légales (*prescriptions en matière de prévention des accidents*).

Ils **évaluent les** résultats de leur travail, effectuent des retouches et les documentent. (*preuve d'activité*).

~~Les élèves **réfléchissent** au déroulement de leur travail et cherchent des possibilités d'optimisation.~~

Champ d'apprentissage 4 :

**Traiter les revêtements
élastiques
1ère année de
formation Durée
indicative : 100 heures**

Les élèves ont la compétence de nettoyer et d'entretenir des revêtements élastiques.

Les élèves **analysent les** conditions spécifiques à l'objet pour le nettoyage et l'entretien des revêtements de sol souples conformément aux exigences du client. Ils vérifient sur le terrain si les revêtements élastiques présentent des dommages et les documentent.

Ils **s'informent** sur les matériaux de revêtement typiques (*composants, processus de fabrication, propriétés*) et en déduisent les propriétés des matériaux. Les élèves étudient les types de salissures et d'adhérence. Ils distinguent les produits de traitement (*alcalins, polymères, cires*) et se font une idée des procédés de traitement.

Les élèves **planifient** la mise en œuvre des procédures de traitement. Ils calculent le rapport de mélange du bain de nettoyage. Ce faisant, ils respectent les instructions du fabricant, même dans une langue étrangère, et tiennent compte des aspects de rentabilité et de durabilité. Les élèves établissent un croquis des dimensions, calculent la surface à nettoyer et comparent le résultat avec leur calcul approximatif. Ils déterminent les quantités et le temps nécessaires et établissent une offre (*prestation indicative, taux horaire de facturation, calcul du pourcentage*), également à l'aide de médias numériques, en tenant compte de la protection des données.

Les élèves **effectuent** le traitement de revêtements élastiques en tenant compte de la protection de l'environnement, de la santé et du travail (*évaluation des risques, équipement de protection individuelle*). Ils contrôlent le pH du bain de nettoyage et la sécurité de fonctionnement électrique des machines. Ils remettent les revêtements traités aux clients. Dans leurs relations avec les clients et les collaborateurs, ils respectent les règles de comportement et de communication.

Les élèves **évaluent** le processus de planification et les procédures de traitement. Ils discutent des alternatives dans le but d'optimiser la satisfaction du client et la rentabilité.

Champ d'apprentissage 5 : Nettoyer, entretenir et préparer les surfaces en bois et en pierre

**2e année de formation
Temps indicatif : 60 heures**

Les élèves ont les compétences nécessaires pour nettoyer, entretenir et préparer les surfaces en bois et en pierre.

Les élèves **analysent les** conditions spécifiques à l'objet pour le nettoyage, l'entretien et le traitement des surfaces en bois et en pierre conformément aux exigences du client. Ils documentent les dommages sur les surfaces traitées.

Ils **s'informent** sur les différents types de surfaces en bois et en pierre, sur leurs procédés de fabrication, sur les propriétés des matériaux (*hygroscopie*) ainsi que sur les types de salissures et leur adhérence (*capillarité*). Les élèves recueillent des informations sur les méthodes de nettoyage, d'entretien et de préparation ainsi que sur les produits de nettoyage et d'entretien.

Les élèves **planifient** la réalisation du nettoyage, de l'entretien et de la préparation en tenant compte de la protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail. Ils calculent la quantité de produits de nettoyage et d'entretien, déterminent le prix de l'offre et vérifient la plausibilité du résultat. Ils établissent un plan de travail en tenant compte de l'entretien, de la préparation et du traitement des matériaux (*ponçage, cristallisation*) et se concertent avec les corps de métier concernés.

Ils préparent les bains de nettoyage et **effectuent** le traitement de la surface en bois et en pierre en respectant l'environnement, la sécurité au travail et la santé. Les élèves évacuent le bain de saleté et les déchets en vue de leur élimination. Ils établissent les mesures des travaux terminés.

Ils remettent aux clients les surfaces traitées et les informent des intervalles de nettoyage et d'entretien.

Ils **évaluent** le résultat de leur travail et effectuent des retouches. Les élèves réfléchissent au déroulement de leur travail et cherchent à l'optimiser.

Champ d'apprentissage 6 :

Nettoyer les installations
sanitaires 2e
année de formation
Durée indicative : 80
heures

Les élèves ont les compétences nécessaires pour nettoyer les installations sanitaires en respectant les exigences en matière d'hygiène.

Les élèves **analysent** les exigences des clients en tenant compte des spécificités de l'objet. Ils vérifient que les surfaces ne présentent pas de dommages antérieurs et les documentent.

Ils s'**informent** sur les matériaux et en déduisent les propriétés pertinentes des matériaux et de la surface (résistance aux *acides*, à la *corrosion*, *antidérapance*). Les élèves déterminent les types de salissures (*dépôts minéraux*). Ils comparent les procédés de nettoyage manuels et mécaniques (*système de couleurs*) et tiennent compte du type de nettoyage prescrit par les clients (*nettoyage d'entretien, intermédiaire et de base*). Les élèves différencient les produits de nettoyage (*acides*) en fonction de leurs propriétés (*capacité à dissoudre le calcaire, biodégradation*).

Les élèves **planifient** la mise en œuvre des procédures de nettoyage. Pour ce faire, ils choisissent le produit de nettoyage ainsi que les outils de travail manuels et mécaniques en fonction du type de nettoyage, du degré de salissure et de la procédure choisie. Les élèves établissent un plan de travail. Pour le calcul des coûts, ils déduisent des taux de facturation horaire et établissent un cahier des charges, également à l'aide de supports numériques.

Les élèves préparent la flotte de nettoyage et **effectuent** le nettoyage en respectant la sécurité au travail, la santé et l'environnement.

Les élèves **évaluent** le résultat du nettoyage (*systèmes d'assurance qualité*), examinent les réclamations des clients, même dans une langue étrangère, et les transmettent.

Ils **réfléchissent à** leur processus de travail et discutent d'alternatives dans le but d'optimiser la satisfaction du client et la rentabilité.

Champ d'apprentissage 7 :**Désinfecter les surfaces
2e année de formation
Temps indicatif : 100 heures**

Les élèves ont les compétences nécessaires pour appliquer des procédures de désinfection aux surfaces.

Les élèves **analysent** les conditions spécifiques à l'objet en ce qui concerne la désinfection des surfaces conformément aux exigences du client.

Ils **s'informent** sur les objets (*établissements de santé, de soins et de collectivité*) et leurs exigences spécifiques. Les élèves se procurent un aperçu des prescriptions légales (*loi sur la protection contre les infections, listes de produits de désinfection*) et distinguent les procédés manuels et mécaniques de réduction des germes (*micro-organismes*). Ils comparent les agents désinfectants en fonction de leurs propriétés (*spectre d'action, temps d'action*) et identifient les erreurs d'application (*erreurs de protéines, erreurs de savon, erreurs de dosage*). Les élèves collectent des informations sur le conditionnement des outils de travail.

Les élèves **planifient** la réalisation de la désinfection en tenant compte de la protection du travail, de la santé et de l'environnement ainsi que des prescriptions légales en matière d'hygiène (*plan d'hygiène*). Pour ce faire, ils établissent un plan de travail et choisissent les procédures de traitement en utilisant des produits de nettoyage et de désinfection.

Ils calculent les proportions (*calcul des mélanges*), calculent les prix, préparent les bains de nettoyage et de désinfection et mettent **en œuvre** les procédures de traitement. Les élèves éliminent les bains de saleté dans le respect de l'environnement et préparent les textiles de nettoyage utilisés et les autres outils de travail.

Ils **contrôlent** le résultat des procédures de traitement effectuées, également au moyen d'indicateurs d'hygiène, et les documentent.

Les élèves **réfléchissent** au déroulement du travail et cherchent des possibilités d'amélioration.

Champ d'apprentissage 8 :

Traiter les infestations
de parasites 2e année de formation
Temps indicatif : 40 heures

Les élèves ont les compétences nécessaires pour détecter les infestations de nuisibles, prendre des mesures d'éloignement et procéder à des décontaminations après des mesures de lutte contre les nuisibles.

Les élèves **analysent** les exigences des clients en fonction des spécificités de l'objet.

Ils **s'informent** sur les dégâts typiques et les méthodes de détection des infestations (*monito- ring*) afin de déduire le type de nuisibles (*blattes, mouches, mites, rongeurs nuisibles, pigeons*) ainsi que la densité de la population. Les élèves se font une idée des produits antiparasitaires et des méthodes d'épandage ainsi que de leurs possibilités de décontamination. Ils reconnaissent les risques liés aux substances dangereuses. Ils recueillent des informations sur les dispositions légales. Les élèves distinguent les mesures prophylactiques pour prévenir les infestations de parasites.

Les élèves **planifient** la mise en œuvre de l'évaluation de l'infestation (*gestion intégrée de la lutte antiparasitaire*), de l'effarouchement ainsi que de la décontamination après les mesures de lutte antiparasitaire. Ils choisissent les procédures, les moyens de traitement et les outils de travail.

Les élèves **mettent en œuvre** des mesures de surveillance, d'effarouchement, de décontamination et de prophylaxie en tenant compte des dispositions légales, de la protection de la santé, de l'environnement et du travail (*évaluation des risques*) ainsi que des aspects de rentabilité et de durabilité. Ils procèdent à l'élimination des substances contaminées.

Les élèves conseillent les clients sur les mesures prophylactiques à prendre. Ils

évaluent le résultat de leur travail et effectuent des retouches.

Les élèves **réfléchissent** au déroulement de leur travail et cherchent des possibilités d'optimisation.

Champ d'apprentissage 9 :**Nettoyer et conserver
les façades 3e année de formation
Temps indicatif : 80 heures****Les élèves ont les compétences nécessaires pour nettoyer et conserver les façades.**

Ils **analysent** les exigences des clients en tenant compte des spécificités de l'objet. Vous contrôlez les façades quant aux dommages (*mesure de l'épaisseur de couche*) et les documentez.

Les élèves s'**informent** sur les différentes constructions et matériaux de façades, leurs propriétés ainsi que sur les altérations de surface (*altérations, corrosion, salinisation*), les salissures (*graffitis, dépôts de suie, aluminisation*) et leur adhérence. Ils reconnaissent les dangers liés aux substances dangereuses. Les élèves collectent des informations sur les produits de nettoyage et de conservation, les procédés de traitement (*grenailage*) et tiennent compte des techniques d'accès en hauteur (*installations d'accès aux façades, plates-formes de travail élévatrices*).

Les élèves **planifient** la réalisation du traitement de la façade. Ils réalisent une surface d'essai. Pour ce faire, les élèves choisissent les produits de traitement ainsi que le procédé de nettoyage et de conservation en fonction de l'encrassement, du matériau et des exigences du client. Ils établissent un plan de travail en tenant compte de la technique d'accès en hauteur et se concertent avec les corps de métier concernés.

Les élèves **effectuent** le nettoyage et la conservation de la façade en respectant les exigences légales (*procédure d'autorisation*) et l'évaluation des risques. Ils font procéder à l'élimination des déchets dans le respect de l'environnement.

Ils remettent aux clients les façades traitées et les informent sur les intervalles de nettoyage et d'entretien ainsi que sur les mesures prophylactiques.

Les élèves **réfléchissent** au déroulement de leur travail, effectuent des retouches et discutent des possibilités d'optimisation.

**Champ d'apprentissage 10 :
installations extérieures**

**Nettoyer et entretenir les
3e année de formation
Temps indicatif : 40 heures**

Les élèves ont la compétence de nettoyer et d'entretenir les installations extérieures en fonction de la saison.

Les élèves **analysent** les conditions spécifiques à l'objet pour le nettoyage et l'entretien d'installations extérieures stabilisées et végétalisées conformément aux exigences des clients.

Ils **s'informent** sur les procédés d'entretien des espaces verts. Les élèves se font une idée des outils de travail manuels et mécaniques (*systèmes de coupe*) ainsi que des mesures d'entretien des espaces verts. Ils se renseignent sur les méthodes d'élimination des feuilles mortes. Les élèves collectent des informations sur le nettoyage des espaces extérieurs, des espaces de circulation et des espaces libres (*balayage, aspiration, élimination des herbes sauvages, des feuilles*). Ils font des recherches sur les méthodes d'élimination de la neige et du verglas.

Les élèves **planifient** l'exécution des travaux en tenant compte de la protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail. Ils établissent un plan de nettoyage et d'entretien saisonnier (*description des prestations*) pour l'installation extérieure en tenant compte de l'utilisation du personnel et des moyens de travail (*variantes d'offre*).

Ils protègent les équipements de travail contre les intempéries et les dommages, les sécurisent contre le vol et les préparent pour l'enlèvement.

Les élèves **exécutent** les mesures de nettoyage et d'entretien de l'installation extérieure en tenant compte de la protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail et des prescriptions légales. Ils assurent l'élimination des déchets produits.

Ils remettent l'installation extérieure aux clients et les informent des prestations de service supplémentaires.

Pour finir, les élèves **évaluent** le résultat de leur travail. Ils réfléchissent à leur processus de travail et discutent des possibilités d'optimisation.

**Champ d'apprentissage 11 :
installations industrielles**

**Nettoyer des
3e année de formation
Temps indicatif : 60 heures**

Les élèves ont la compétence de nettoyer les surfaces et les installations de la production industrielle.

Les élèves **analysent** la commande en tenant compte des spécificités de l'objet et des exigences du client quant au résultat du traitement.

Ils **s'informent** sur les exigences en vigueur dans les secteurs industriels (*salles blanches, installations aérauliques*) ainsi que sur les matériaux et leurs caractéristiques de surface (*sécurité d'accès, espace de refoulement*). Les élèves déterminent les types d'encrassement (*poussières, classes de poussières*) et les paramètres techniques de sécurité qui y sont liés. Pour les mesures de nettoyage, ils distinguent les types de nettoyage, les systèmes d'assurance qualité et d'hygiène ainsi que les procédés de traitement manuels et mécaniques (*nettoyage à la glace carbonique*).

Les élèves **planifient** la mise en œuvre des procédés de nettoyage en tenant compte des connaissances acquises (*description de l'objet et des prestations*). Pour ce faire, ils choisissent le produit de nettoyage (*solvants organiques*) ainsi que les moyens de travail manuels et mécaniques (*aspirateurs industriels*) en fonction du type de nettoyage, de l'encrassement et du procédé choisi. Les élèves établissent un plan de nettoyage en tenant compte de la protection de l'environnement, du travail et de la santé (*dangers liés au courant électrique, risque d'explosion, hygiène personnelle*).

Ils **effectuent** le nettoyage en tenant compte de la protection de l'environnement, du travail et de la santé et documentent les mesures et les résultats en utilisant également des indicateurs d'hygiène. Vous assurez l'élimination des déchets produits.

Les élèves **évaluent** le résultat du nettoyage en respectant les normes établies.

Ils **réfléchissent à** leur processus de travail et proposent des possibilités d'amélioration du processus de travail en tenant compte des aspects économiques, écologiques et ergonomiques ainsi que de la satisfaction des clients.

Champ d'apprentissage 12 : Organiser et mettre en œuvre des procédures de traitement

**3e année de formation
Temps indicatif : 100 heures**

Les élèves ont la compétence d'organiser et d'exécuter différentes mesures de nettoyage, d'entretien et de remise en état dans un objet.

Les élèves **analysent** la commande en tenant compte des particularités spécifiques aux objets mobiles et inamovibles ainsi que des exigences spécifiques au client concernant le résultat du traitement (*retraitement*). Ils documentent les modifications et les détériorations de surface existantes et déterminent les mesures prises jusqu'à présent pour l'entretien et le traitement des surfaces (*permanents revêtements*).

Les élèves s'**informent** sur les matériaux et en déduisent les propriétés techniques de nettoyage. Ils déterminent les types de salissures et le type d'adhérence des salissures. Les élèves distinguent le nettoyage (*nettoyage de base, nettoyage de fin de chantier*) et l'entretien de la remise en état des surfaces (*assainissement du film d'entretien à sec*). Ils se font une idée des procédés de traitement manuels et mécaniques.

Ils **planifient** l'application des procédés de traitement en fonction de l'encrassement, des altérations et des dégradations de surface existantes. Ils établissent un plan de travail en tenant compte de la protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail et des exigences organisationnelles des différents procédés de traitement dans l'objet. Pour le calcul des coûts, les élèves établissent un diagramme des prestations orienté vers les résultats, également à l'aide de médias numériques.

Les élèves **effectuent** les traitements en tenant compte de la protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail ainsi que des décisions organisationnelles et documentent les mesures et les résultats. Ils assurent l'élimination des déchets produits.

Les élèves **évaluent** le résultat des procédures de traitement et la qualité de la mise en œuvre organisationnelle. Ils examinent les réclamations des clients, même dans une langue étrangère, et les transmettent.

Les élèves remettent les travaux terminés aux clients et les informent des intervalles de nettoyage et d'entretien.

Ils **réfléchissent** au déroulement de leur travail et cherchent des possibilités d'améliorer la mise en œuvre interne de la mission, la satisfaction des clients et le succès de l'entreprise.

Partie VI Notes de lecture

<i>numéro d'ordre</i>	<i>La compétence clé de l'action professionnelle supérieure est décrite de manière adaptée au niveau.</i>	<i>Indication de l'année de formation ; valeur indicative du temps</i>
---------------------------	---	--

Champ d'apprentissage 4 : Traiter les revêtements élastiques deln **1ère année de formation**
Temps indicatif : 100 heures

Les élèves ont la compétence de nettoyer et d'entretenir des revêtements élastiques.

Les élèves **analysent** les conditions spécifiques à l'objet pour le nettoyage et l'entretien des revêtements de sol élastiques conformément aux exigences du client. Ils contrôlent au préalable les revêtements élastiques et documentent les dommages.

Ils **s'informent** sur les matériaux de revêtement typiques (*composants, processus de fabrication, propriétés*) et en déduisent les propriétés des matériaux. Les élèves étudient les types de salissures et d'adhérence. Ils distinguent les produits de traitement (*alcalins, polymères, cires*) et se font une idée des procédés de traitement.

Les élèves **planifient** la mise en œuvre des procédures de traitement. Ils calculent le rapport de mélange de la flotte de nettoyage. Ce faisant, ils respectent les indications du fabricant, même dans une langue étrangère, et tiennent compte des aspects de rentabilité et de durabilité. Les élèves établissent un croquis des dimensions, calculent la surface à nettoyer et comparent le résultat avec leur calcul approximatif. Ils déterminent les quantités et le temps nécessaires et établissent une offre (*prestation indicative, taux de facturation horaire, calcul du pourcentage*), également à l'aide de médias numériques, en tenant compte de la protection des données.

Les élèves **effectuent** le traitement des revêtements souples en tenant compte de la protection de l'environnement, de la santé et du travail (*évaluation des risques, équipement de protection individuelle*). Ils contrôlent le pH du bain de nettoyage et la sécurité de fonctionnement électrique des machines. Ils remettent les revêtements traités aux clients. Ils respectent les règles de comportement et de communication dans leurs relations avec les clients et les collaborateurs.

Les élèves **évaluent** le processus de planification et les procédures de traitement. Ils discutent des alternatives dans le but d'optimiser la satisfaction du client et la rentabilité.

La 1ère phrase contient une description généralisée de la compétence clé (voir désignation du domaine d'apprentissage) à la fin du processus d'apprentissage du domaine d'apprentissage.

les contenus minimums obligatoires sont indiqués en italique

La langue étrangère est prise en compte de manière appropriée

La complexité et les interactions des actions sont prises en compte

des formulations ouvertes permettent différentes approches méthodologiques en tenant compte de l'équipement matériel des écoles

L'ensemble du texte donne des indications sur la conception de situations d'apprentissage globales à travers les phases d'action.

*des formulations ouvertes permettent
d'intégrer les changements
organisationnels et technologiques*

*Compétences professionnelles,
personnelles et sociales ; les compétences
méthodologiques, d'apprentissage et de
communication sont prises en compte.*

The diagram features a large central rectangular frame with a jagged top edge. This frame is surrounded by several other rectangular boxes and callout shapes:

- Three boxes are positioned along the top edge of the main frame.
- Five boxes are stacked vertically along the right edge of the main frame.
- Two boxes are located at the bottom edge of the main frame.
- Callout shapes (triangular points) connect the boxes to the main frame, indicating relationships or flow.

Liste des correspondances

entre

**le programme d'études cadre pour l'école
professionnelle et le programme cadre de
formation pour l'entreprise**

dans la profession d'apprenti(e) nettoyeur/nettoyeuse de bâtiments

La liste des correspondances documente l'harmonisation des contenus d'apprentissage entre les lieux de formation que sont l'école professionnelle et l'entreprise formatrice.

La formation professionnelle en alternance se caractérise par le fait que les apprentis acquièrent leurs compétences dans les deux lieux de formation que sont l'école professionnelle et l'entreprise. Il existe différentes dispositions légales à ce sujet :

- Le programme d'enseignement à l'école professionnelle est basé sur le programme-cadre de la Conférence des ministres de l'éducation.
- L'apprentissage en entreprise se fait sur la base du plan cadre de formation, qui fait partie intégrante du règlement de formation.

Les deux plans ont été élaborés dans le cadre d'une procédure de concertation entre le gouvernement fédéral et la Conférence des ministres de l'éducation et des affaires culturelles pour l'harmonisation des règlements de formation et des programmes d'études cadres dans le domaine de la formation professionnelle ("Gemeinsames Ergebnisprotokoll") par des enseignants et des formateurs compétents en concertation permanente.

Dans la liste des correspondances ci-dessous, les champs d'apprentissage du curriculum-cadre sont associés aux positions du plan-cadre de formation de manière à mettre en évidence la coordination temporelle et matérielle. Elle peut donc être un outil pour améliorer et intensifier la coopération des lieux de formation sur place.

BIBB : Daniel Schreiber
 KMK : Tim Fotschki

Liste des correspondances entre le plan de formation cadre et le programme d'études cadre

de la formation professionnelle

pour devenir nettoyeur et nettoyeuse de bâtiments

Projet, état au 04.07.2019

Section A : compétences, connaissances et aptitudes liées au profil professionnel

Partie du profil de la profession de formation	Plan cadre de formation		Plan d'études cadre			Champs d'apprentissage	
	Période de formation en mois		Année scolaire				
	1-18	19-36	1	2	3		
1. concevoir des processus de travail orientés vers le client (§ 5, alinéa 2, point 1) a) recevoir et transmettre les demandes, souhaits et objections des clients et clientes b) utiliser des termes techniques, y compris des termes techniques en langue étrangère, lors de la planification, de l'exécution et du contrôle de processus de travail c) Saisir les ordres de travail et les coordonner avec les personnes impliquées dans l'entreprise et vérifier la faisabilité des prescriptions. d) se concerter avec d'autres corps de métier et d'autres intervenants	4						
				x	x	x	LF 2 - 12
				x	x	x	LF 1 - 12
				x	x	x	LF 2 - 12
e) Informer les clients sur les méthodes de nettoyage ainsi que sur l'adéquation et les propriétés des produits de nettoyage et des adjuvants. f) mener des entretiens avec des clients, des supérieurs hiérarchiques, des collègues et des membres de l'équipe en fonction de la situation, des objectifs et des destinataires, en tenant compte notamment des identités et des comportements culturels g) Informer les clients de l'éventail des prestations de l'entreprise, en particulier des prestations de service supplémentaires, documenter les souhaits et les accords des clients et les intégrer dans l'exécution de la commande.	4						
				x	x	x	LF 4, 5, 9, 10, 12
				x	x	x	LF 1, 4 - 12
2. planifier, préparer et organiser l'exécution des tâches (§ 5, alinéa 2, point 2) a) estimer sa propre charge de travail, planifier les étapes de travail et tenir compte du temps nécessaire b) vérifier la faisabilité des directives, planifier les étapes de travail, les mesures de sécurité et la protection au travail et définir les équipements de travail c) réaliser des croquis et des dessins d) différencier et choisir les procédés de nettoyage							
				x	x	x	LF 8, 9, 10
				x	x	x	LF 1 - 12
				x	x	x	LF 2 - 12
		x			LF 2, 4		
		x	x	x	LF 2 - 12		

Partie du profil de la profession de formation	Plan cadre de formation		Plan d'études cadre			Champs d'apprentissage		
	Période de formation en mois		Année scolaire					
	1-18	19-36	1	2	3			
e) les conditions locales, météorologiques et Tenir compte des conditions climatiques	12		x	x	x	LF 2 - 12		
f) Obtenir des informations, y compris des informations numériques médias, en particulier les informations sur Ober- les surfaces, les procédures de nettoyage, les délais et descriptions des prestations			x	x	x	LF 1 - 12		
g) les réglementations, notamment les conventions d'entreprise d'exploitation, les procédures de chargement et de déchargement, etc. d'exploitation, des fiches techniques, des fiches de sécurité et des Fiches techniques de sécurité, normes, règles de sécurité, etc. appliquer les règles et les instructions de travail			x	x	x	LF 2 - 12		
h) Besoins en produits de traitement de surface de traitement de surface. et établir des listes de matériel			x	x	x	LF 2 - 12		
i) Utilisation de produits de traitement de surface en tenant compte d'autres moyens de transport vérifier la conduite			x	x	x	LF 1 - 12		
j) Exécution de tâches professionnelles à l'aide des systèmes d'information et de communication de l'utilisation d'appareils analogiques et di- Préparer les médias vitaux			x	x	x	LF 1 - 12		
k) les données relatives aux ordres de travail à exécuter en respectant les règles de protection des données respecter les règles de l'entreprise et de l'ordre. Respecter les consignes			x	x	x	LF 1 - 12		
l) Tâches relatives à l'exécution des tâches de planifier les projets en équipe et d'en assurer la mise en œuvre. préparer								
m) choisir les méthodes de mesure, vérifier les instruments de mesure Vérifier le fonctionnement et stocker, mesures et consigner les résultats			8		x	x	x	LF 3 - 5, 9
n) la mise en œuvre d'ordres de travail en tenant compte de l'expérience et de l'expertise de la personne concernée de prendre en compte les aspects ergonomiques, écologiques et économiques					x	x	x	LF 2 - 12
o) le temps et le soutien personnel nécessaires à la réalisation du projet estimer et documenter le temps passé	x	x			x	LF 2, 4, 5		
p) établir les métrés des travaux à effectuer	x	x			x	LF 2 - 12		
q) utiliser la documentation technique	x	x			x	LF 1 - 12		
r) évaluer ses propres capacités, se qualifier de l'éducation et de la formation, et utiliser les techniques d'apprentissage	x	x			x	LF 2 - 12		
s) les prestations des corps de métier précédents en tant que Condition pour l'exécution de ses propres évaluer les activités et décider de leur mise en œuvre.								

de ses propres travaux						
3. aménager, sécuriser et évacuer les postes de travail (§ 5, alinéa 2, point 3)						
a) aménager, sécuriser, entretenir et supprimer le poste de travail, tenir compte des aspects ergonomiques			x	x	x	LF 1 - 12
b) utiliser des équipements de protection individuelle			x	x	x	LF 2 - 12

Partie du profil de la profession de formation	Plan cadre de formation		Plan d'études cadre			Champs d'apprentissage		
	Période de formation en mois		Année scolaire					
	1-18	19-36	1	2	3			
c) les voies de communication et de transport sur leur propriété d'évaluer la situation et de prendre des mesures pour l'exploiter	12		x	x	x	LF 2 - 12		
d) les conditions sur le lieu de travail avec des croquis et des plans, y compris avec des médias numériques.			x		x	x	LF 2 - 12	
e) évaluer la résistance chimique et physique des éléments de construction						x	x	LF 2 - 12
f) les matériaux, les appareils et les machines contre les intempéries de protection contre les influences de l'environnement et les détériorations. de la sécurité et de la protection contre le vol, et Préparer l'évacuation			x				x	LF 1, 10
			x					
g) assurer l'approvisionnement en eau et en énergie et prendre des mesures de sécurité lors de l'utilisation du courant électrique			x	x	x			LF 2 - 12
h) mettre en œuvre des mesures de sauvegarde de l'emploi les plans de sécurité et de santé, ainsi que les respecter les évaluations des risques et Prendre des mesures pour protéger les passants ren			x		x	x	x	LF 2 - 12
			x					
i) les échelles et les échafaudages de travail, pour autant qu'ils soient utilisables. vérifier l'efficacité, choisir, mettre en place, appliquer et démonter			x				x	LF 2, 9 - 11
j) les dispositifs de protection contre les chutes, notamment les et les ceintures de maintien, vérifier l'applicabilité, choisir et appliquer			x				x	LF 2, 9 - 11
k) les mesures de protection pour les produits non destinés à être traités Evaluer et réaliser des surfaces, des éléments de construction et des objets						x	x	LF 2 - 12
l) Transfert du poste de travail						x	x	LF 4 - 12
m) Appliquer les mesures de protection contre les explosions						x	x	LF 5, 11
n) Contrôler, choisir, monter, utiliser et démonter les équipements d'accès en hauteur, en particulier les installations d'accès aux façades, les plates-formes de travail élévatoires et les échafaudages de protection.				2			x	LF 9
4. utilisation, entretien et maintenance des appareils, machines et installations de nettoyage (article 5, paragraphe 2, point 4)								
a) Choisir, manipuler, entretenir et réparer les outils et les appareils.			x	x	x	LF 2 - 12		
b) régler les outils, appareils, machines et installations et les faire fonctionner en utilisant les dispositifs de protection			x	x	x	LF 2 - 12		
c) choisir et utiliser des accessoires	12		x	x	x	LF 2 - 12		

d) effectuer des contrôles de fonctionnement des appareils, des machines et des installations et les documenter		x	x	x	LF 2 - 12
e) effectuer des contrôles visuels sur les appareils, les machines et les installations, détecter les pannes et prendre des mesures pour les éliminer		x	x	x	LF 2 - 12

Partie du profil de la profession de formation	Plan cadre de formation		Plan d'études cadre			Champs d'apprentissage
	Période de formation en mois		Année scolaire			
	1-18	19-36	1	2	3	
<p>5. traitement de surface de produits chimiques (§ 5, alinéa 2, point 5)</p> <p>a) Déterminer les types de salissures de surface et ces types d'altération de la surface de l'environnement</p> <p>b) distinguer les produits de traitement de surface, stocker, sélectionner et préparer pour l'utilisation monter à cheval</p> <p>c) les agents de traitement de surface, notamment l'aptitude, la durabilité et la compatibilité avec l'environnement. de la possibilité de vérifier</p> <p>d) Doser les produits de traitement de surface</p> <p>e) Substances dangereuses des agents de traitement de surface de prendre des mesures de protection. de stocker des substances dangereuses dans le respect de l'environnement, et Prendre des mesures pour l'élimination</p> <p>f) préparer les déchets en vue de leur élimination et prendre les mesures qui s'imposent. Mesures pour l'élimination des flots de saleté prennent</p>	10		x	x	x	LF 2 - 12
<p>6. exécution de mesures de nettoyage (article 5, paragraphe 2, point 6)</p> <p>a) évaluer la nature et les caractéristiques des bâtiments, des éléments de construction et des objets d'équipement ainsi que des surfaces à traiter et de leurs supports</p> <p>b) déterminer et documenter les salissures et les modifications des surfaces</p> <p>c) identifier les risques liés aux substances dangereuses dans les bâtiments, les éléments de construction et les équipements, prendre des mesures de protection et procéder à l'élimination des substances dangereuses</p> <p>d) effectuer des nettoyages d'entretien et intermédiaires, en particulier du verre, des sols, du bois et des objets d'équipement en textile, en appliquant les procédés de nettoyage à sec et à l'eau correspondants, manuels et mécaniques</p> <p>e) appliquer des mesures d'hygiène, en particulier dans le domaine sanitaire, en utilisant des méthodes d'assainissement</p>	24		x	x	x	LF 2 - 12
<p>f) Effectuer des nettoyages de base et de fin de chantier, en particulier de verre, de sols, de bois, d'objets d'équipement textiles, d'installations techniques et de moyens de transport, en appliquant les procédés de nettoyage à sec et à l'eau, manuels et mécaniques, appropriés.</p>			x	x	x	LF 3 - 6, 9, 11, 12

g) effectuer des nettoyages extérieurs, en particulier des nettoyages de façades, d'installations d'éclairage et de protection contre les intempéries, de surfaces de circulation et d'espaces libres, de dispositifs de guidage de la circulation ainsi que d'installations extérieures, en appliquant les procédés de nettoyage à sec et à l'eau correspondants, à la main et à la machine

24

x

LF 9, 10

Partie du profil de la profession de formation	Période de formation en mois		Plan d'études cadre			Champs d'apprentissage
	1-18	19-36	Année scolaire			
			1	2	3	
h) effectuer des opérations de nettoyage industriel en utilisant les méthodes manuelles et mécaniques de nettoyage à sec et à l'eau appropriées et en respectant les règles de sécurité et de santé au travail					x	LF 11
i) Contrôler, évaluer et documenter les résultats des mesures de nettoyage effectuées.			x	x	x	LF 2 - 12
7. entretien, conservation et régénération de surfaces (§ 5, alinéa 2, point 7)						
a) différencier et évaluer les surfaces			x	x	x	LF 2 - 12
b) nettoyer les surfaces pour les traitements ultérieurs			x	x	x	LF 3 - 7, 9, 11, 12
c) les travaux d'entretien, de conservation et de restauration effectués jusqu'à présent. de la surface et de constater les dégradations de la surface.			x	x	x	LF 4, 5, 9, 12
d) les altérations et les dommages de surface de l'environnement, de documenter et de prendre des mesures. de soins, de conservation et de restauration. Définir la préparation			x	x	x	LF 4, 5, 9, 12
e) les risques liés à l'exposition à des substances dangereuses en surface Identifier les risques, prendre des mesures de protection et procéder à l'élimination des substances dangereuses			x	x	x	LF 4 - 9, 11, 12
f) les surfaces, notamment en les peignant, Rouleaux et seringues, dans le cadre des soins revêtir, imprégner et sceller et tenir compte des intervalles d'entretien		24	x	x	x	LF 4, 5, 9, 12
g) les surfaces, notamment en les peignant, Rouleaux et seringues, dans le cadre de la conservation de revêtement, d'imprégnation et de scellement. geln					x	LF 9
h) les irrégularités de surface, en particulier égaliser par l'application de mastics et de masses d'égalisation				x	x	LF 5, 12
i) Réparer les dommages aux surfaces par des procédés chimiques et mécaniques				x	x	LF 5, 9, 10, 12
j) les surfaces, notamment en les peignant, Rouleaux et seringues, dans le cadre de la préparation de l'eau d'un revêtement, d'une imprégnation et d'un scellement. geln				x	x	LF 5, 12
k) les résultats des examens de soins, de contrôle et d'évaluation effectués. contrôler, évaluer et documenter les mesures de service et de préparation			x	x	x	LF 4 - 12

8. Mise en œuvre de mesures d'hygiène et de décontamination (article 5, paragraphe 2, point 8)						
a) Différencier et choisir les mesures d'hygiène et de décontamination, en particulier après une lutte contre les nuisibles, dans le domaine de la protection de la santé et du conseil.				x	x	LF 6, 7, 8, 11, 12
b) Identifier les risques liés aux substances dangereuses sur les bâtiments, les éléments de construction et les équipements, prendre des mesures de protection et procéder à l'élimination des substances dangereuses.				x	x	LF 6, 7, 8, 11, 12

Partie du profil de la profession de formation	Période de formation en mois		Plan d'études cadre			Champs d'apprentissage
	1-18	19-36	Année scolaire			
			1	2	3	
c) Mesures de sécurité et d'hygiène personnelle de la protection de l'environnement et de la protection individuelle. créer un équipement				x	x	LF 6, 7, 8, 11, 12
d) les règles en matière d'hygiène et de désinfecter la contamination				x	x	LF 6, 7, 8, 11, 12
e) effectuer des travaux préparatoires de nettoyage				x	x	LF 6, 7, 8, 11, 12
f) les mesures d'hygiène, en particulier dans le secteur de la santé de la santé et des soins, de l'alimentation et les sanitaires, en utilisant des méthodes de désinfection		12		x	x	LF 6, 7, 8, 11, 12
g) les mesures de décontamination en appliquant des l'utilisation de produits de nettoyage et de désinfection. effectuer des trajets				x	x	LF 6, 7, 8, 11, 12
h) distinguer les parasites, monitoring des parasites établir des plans de lutte contre les ravageurs, les et la quantité et de prendre des mesures de suivi. effectuer des mesures				x		LF 8
i) Mesures de dissuasion des organismes nuisibles de l'entreprise				x	x	LF 6, 7, 8, 11, 12
j) les mesures d'hygiène mises en œuvre, Décontamination et lutte contre les nuisibles et leurs résultats, les examiner, les évaluer et et de continuer à documenter les terleiten				x	x	LF 6, 7, 8, 11, 12
k) l'élimination des substances contaminées ; et Organiser les matériaux						
9. Exécuter des mesures d'assurance qualité, remettre les résultats du travail aux clients et clientes (article 5, paragraphe 2, point 9)						
a) contrôler ses propres travaux à l'aide de directives			x	x	x	LF 2 - 12
b) documenter les contrôles de qualité effectués	4		x	x	x	LF 2 - 12
c) contribuer à l'amélioration du travail dans son propre domaine d'activité			x	x	x	LF 2 - 12
d) Recevoir et traiter les réclamations				x	x	LF 6, 12
e) les mesures de sécurité au travail, les processus de travail et les mesures d'hygiène. Les processus et les résultats peuvent également être obtenus à l'aide d'outils numériques. Contrôler et documenter les médias			x	x	x	LF 2 - 12
f) établir des relevés d'activités et le temps passé et saisir la consommation de matériel			x	x	x	LF 2 - 12
g) les résultats de la coopération, en particulier les - du travail d'équipe, évaluer les			x	x	x	LF 2 - 12
h) déterminer les causes des écarts de qualité et prendre des mesures pour y remédier		4		x		LF 5
i) établir les métrés des travaux terminés			x	x	x	LF 4, 5, 9, 10, 12
j) Entretien avec les clients pour la remise des						

de l'œuvre présentée			x	x	x	LF 4, 5, 9, 10, 12
k) informer les clients sur les procédures de nettoyage et de désinfection. Informer sur les intervalles d'entretien et les conseils d'utilisation donner sagement						

Plan cadre de formation		Plan d'études cadre			Champs d'apprentissage	
Partie du profil de la profession de formation	Période de formation en mois		Année scolaire			
	1-18	19-36	1	2		3
I) Prendre en compte les relations entre la qualité, la satisfaction des clients et le succès de l'entreprise. gen			x	x	x	LF 2 - 12

Section B : compétences, connaissances et aptitudes à enseigner de manière intégrative

Plan cadre de formation		Plan d'études cadre				
Partie du profil de la profession de formation	Période de formation en mois		Année scolaire			Champs d'apprentissage
	1-18	19-36	1	2	3	
<p>1. Formation professionnelle et droit du travail et des conventions collectives (§ 5, paragraphe 3, point 1)</p> <p>a) Expliquer la signification du contrat de formation, en particulier sa conclusion, sa durée et sa fin.</p> <p>b) citer les droits et obligations réciproques découlant du contrat de formation</p> <p>c) Citer des possibilités de formation professionnelle continue</p> <p>d) connaître les éléments essentiels du contrat de travail</p> <p>e) connaître les dispositions essentielles des conventions collectives applicables à l'entreprise de formation</p>	pendant toute la formation					WISO
						WISO
						WISO
<p>2. Structure et organisation de l'entreprise de formation (§ 5, paragraphe 3, point 2)</p> <p>a) Expliquer la structure et les tâches de l'entreprise formatrice</p> <p>b) Expliquer les fonctions de base de l'entreprise formatrice telles que l'approvisionnement, la fabrication, la vente et l'administration.</p> <p>c) Citer les relations de l'entreprise formatrice et de son personnel avec les organisations économiques, les représentations professionnelles et les syndicats.</p> <p>d) Décrire les bases, les tâches et le mode de fonctionnement des organes constitutionnels de l'entreprise ou des organes de représentation du personnel de l'entreprise de formation.</p>						WISO
						WISO
						WISO
						WISO
<p>3. Santé et sécurité au travail (§ 5, paragraphe 3, point 3)</p> <p>a) identifier les risques pour la sécurité et la santé au travail et prendre des mesures pour les éviter</p> <p>b) appliquer les règles de sécurité et de prévention des accidents du travail liées à la profession</p> <p>c) Décrire les comportements à adopter en cas d'accident et prendre les premières mesures.</p> <p>d) Appliquer les règles de prévention des incendies, décrire les comportements à adopter en cas d'incendie et prendre des mesures pour le combattre</p>			x	x	x	LF 1 - 12
						LF 1 - 12
						en
						entreprise
						en
						entreprise

<p>4. Protection de l'environnement (§ 5, paragraphe 3, point 4)</p> <p>Contribuer à la prévention des nuisances environnementales liées à l'exploitation dans la zone d'influence professionnelle, en particulier</p> <p>a) Expliquer à l'aide d'exemples les nuisances possibles de l'entreprise formatrice sur l'environnement et sa contribution à la protection de l'environnement.</p>	x	x	x	LF 1 - 12
---	---	---	---	-----------

Plan cadre de formation		Plan d'études cadre				
Partie du profil de la profession de formation	Période de formation en mois		Année scolaire			Champs d'apprentissage
	1-18	19-36	1	2	3	
b) appliquer les règles de protection de l'environnement en vigueur dans l'entreprise formatrice			x	x	x	LF 1 - 12
c) Utiliser les possibilités d'utilisation de l'énergie et des matériaux de manière économique et respectueuse de l'environnement						LF 1 - 12
d) Éviter les déchets et éliminer les substances et les matériaux en respectant l'environnement.			x	x		LF 1 - 12
5. Durabilité (§ 5, paragraphe 3, point 5)						
a) Informer les clients et clientes sur les produits et procédés de nettoyage alternatifs			x	x	x	LF 4 - 12
b) Tenir compte des normes environnementales, sociales et de travail lors du choix des produits et procédés de nettoyage ainsi que des appareils, machines et installations de nettoyage.			x	x	x	LF 2 - 12
c) Récupérer et recycler les produits consommables et les éliminer de manière écologique			x	x	x	LF 2 - 12
d) Utiliser les aides au dosage et éviter les erreurs de dosage			x	x	x	LF 2 - 12
e) contribuer au maintien de la valeur et de la fonction des surfaces nettoyées par des procédés de nettoyage			x	x	x	LF 2 - 12